



DOMITIA EXPERTISES
442 Avenue Jean Prouvé
Ville Active
30900 NIMES
Tél : 04 66 02 92 12
agence@agenda30.fr

FONDATION ABBE PIERRE

Dossier N° 2017-06-0476 #SU

Attestation de surface privative (Carrez)

Désignation de l'immeuble

Adresse : **8 rue des Lavois**
30110 LA GRAND COMBE
Référence cadastrale : **AT / Non communiqué**
Lot(s) de copropriété : **6/11/12/13/25/26**
Nature de l'immeuble : **Maison individuelle**
Étendue de la prestation : **Parties Privatives**
Destination des locaux : **Habitation**
Date permis de construire : **Non communiquée**

Désignation du propriétaire

Propriétaire : **FONDATION ABBE PIERRE – 3 Rue Romainville 75019 PARIS 19EME ARRONDISSEMENT**

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

Identification de l'opérateur

Opérateur de mesurage : **Serge MARINO**
Cabinet de diagnostics : **DOMITIA EXPERTISES**
442 Avenue Jean Prouvé Ville Active – 30900 NIMES
N° SIRET : SIRET 752 705 244 00024 - APE 7120B
Compagnie d'assurance : **ALLIANZ** N° de police : **49366477** Validité : **31/12/2017**

Réalisation de la mission

N° de dossier : **2017-06-0476 #SU**
Ordre de mission du :
Document(s) fourni(s) : **Aucun**
Commentaires : **Néant**

Cadre réglementaire

- Article 46 de la Loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis
- Articles 4-1 à 4-3 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967 pris pour l'application de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis

Nota : L'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
SIRET 752 705 244 00024 - APE 7120B





Limites du domaine d'application du mesurage

Les surfaces mentionnées ont fait l'objet d'un lever régulier et la superficie privative (dite 'surface Carrez') est conforme à la définition du Décret n°67-223 du 17 mars 1967. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un mètre ruban et d'un télémètre laser, sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite, conformément à la jurisprudence constante (Cour de cassation 3^e Chambre civile du 5/12/2007 et du 2/10/2013). Dans le cas où le règlement de copropriété n'a pas été fourni, il appartient au vendeur de contrôler que la totalité des surfaces mesurées ont bien le caractère de surface privative.

Synthèse du mesurage

<p>Surface privative : 156,35 m² <i>(cent cinquante six mètres carrés trente cinq décimètres carrés)</i></p> <p>Surface non prise en compte : 72,23 m²</p>
--

Résultats détaillés du mesurage

LOCAUX	Commentaires	Surfaces privatives	Surfaces NPC ⁽¹⁾
#TABLEAU_MESURAGE#			
(1) Non prises en compte	SURFACES TOTALES	156,35 m²	72,23 m²

Dates de visite et d'établissement de l'attestation

Visite effectuée le **27/06/2017**

État rédigé à NIMES, le **06/07/2017**

Signature de l'opérateur de mesurage



Cachet de l'entreprise



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Annexes

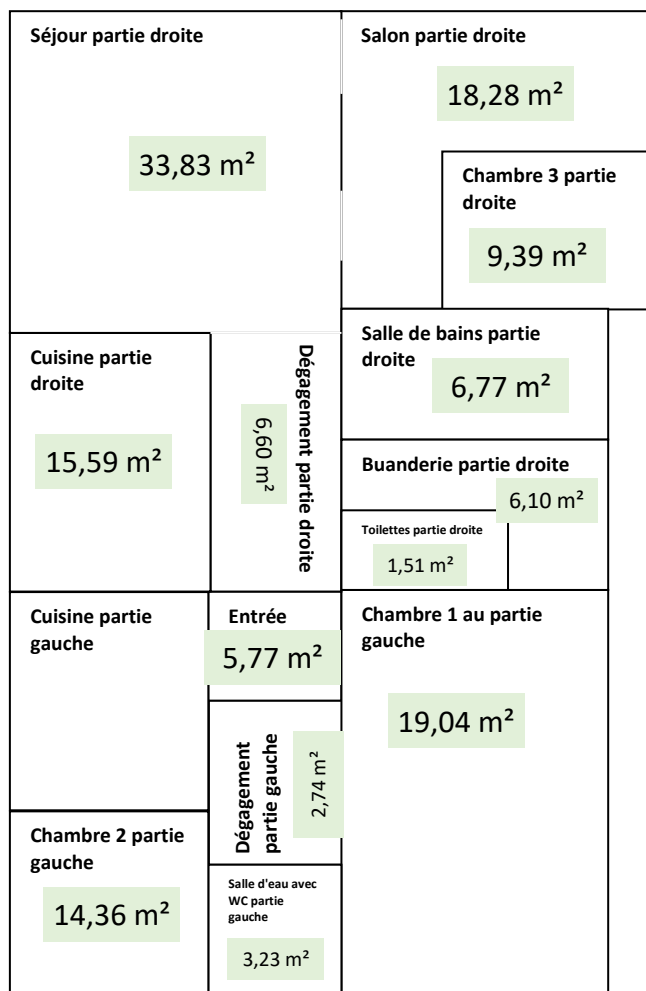
Plans et croquis

- Planche 1/1 : Appartement - 3ème étage



PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 8 rue des Lavoirs 30110 LA GRAND COMBE	
<i>N° dossier:</i> 2017-06-0476				
<i>N° planche:</i> 1/1	<i>Version:</i> 1	<i>Type:</i> Croquis		
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Appartement - 3ème étage	

Document sans échelle remis à titre indicatif





Attestation d'assurance

Certifications

Police n°49 366 477 - Adhérent GS n°146816

Attestation d'assurance

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

La Société d'Assurances, Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex certifie que :

DOMITIA EXPERTISES
Laurence CASSAGNE
 442 avenue Jean Prouvé
 Forum ACTIPOPUS - Bâtiment D2 - 2ème étage
 30900 NIMES

est garanti(e) par le contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le numéro 49.366.477.

Le contrat a pour objet de :

- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant lui incombent en raison des dommages garantis causés aux tiers, dans le cadre de ses activités assurées par le présent contrat et à concurrence des limites figurant au chapitre « Montants des garanties et des franchises » dudit contrat ;

Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA)
 Diagnostic amiante avant vente
 Dossier technique amiante (DTA)
 Dossier amiante parties privatives (DAPP)
 Diagnostic amiante avant travaux ou démolition
 Comptage de fibres après travaux de retrait de MPCA
 Exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
 Recherche de plomb avant travaux
 Diagnostic termites avant vente, parties privatives et parties communes
 Etat parasitaire - Diagnostic Miroites
 Etat de l'installation intérieure de gaz
 Diagnostic de performance énergétique (DPE) individuel
 Diagnostic de performance énergétique (DPE) immeubles et bâtiments autres qu'habitation
 Etat de l'installation intérieure de l'électricité, parties privatives et parties communes
 Loi Carrez
 Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT)
 Millèmes de copropriété, tantômes de charges
 Diagnostic Technique SRU (DTI)
 Constat logement décent
 Prêt conventionné - Normes d'habitabilité
 Diagnostic mètreage habitable - Relevé de surfaces
 Plans et croquis à l'occasion de toute activité de conception
 Etat des lieux localif
 Infilométrie
 Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
 Détermination de la concentration de plomb dans l'eau des canalisations
 Installation de détecteurs de fumée
 Réalisation des observations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
 Conseil et Etude en Rénovation Énergétique
 Assainissement autonome et collectif

La présente attestation est délivrée pour la période du 01 Janvier 2017 au 31 décembre 2017 et sous réserve du paiement de la cotisation émise ou à émettre.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il constitue une présomption d'application des garanties, mais ne peut engager Allianz I.A.R.D. au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à La Défense, le 21 décembre 2016
 Pour Allianz

GRAS SAVOYE
 Société par Actions Simplifiée au Capital de 1432 000 €
 Immatriculée sous le N° 33334 sous le Code de Commerce
 CS 20668 - NIMES Cedex 4
 N° 01 47 57 00 00 - Téléphone : 04 67 55 55 55
 N° 04 66 82 40 00 - Fax : 04 67 55 54 63
 Immatriculation URSAF : 91 90 797 291

Allianz I.A.R.D.
 Entreprise régie par le Code des Assurances
 Société anonyme au capital de 991 967 200 euros

Siège social
 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex
 942 110 291 RCS Nanterre

Certificat
 Attribué à
Monsieur Serge MARINO LICATA

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des articles relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et relatifs aux critères de compétences des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostic techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des articles	Date de Certification originale	Validité du certificat
Ambiance	Arrêté du 21 novembre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de réglage et de diagnostic amiante dans les environnements bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	11/12/2013	10/12/2018
DPE sans mention	Arrêté du 18 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attribution de prime en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	11/12/2013	10/12/2018
Electricité	Arrêté du 9 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	14/01/2014	13/01/2019
Gas	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	14/01/2014	13/01/2019
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'insalubrité par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	14/01/2014	13/01/2019
Termites métropole	Arrêté du 20 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	11/12/2013	10/12/2018

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.bureauveritas.fr/certification-dtdt

Date : 16/01/2014
 Numéro de certificat : 2664631

Jacques MATILLON
 Directeur Général

BUREAU VERITAS Certification France - 80, avenue du Général de Gaulle - 92088 Paris La Défense
 BUREAU VERITAS Certification France - 41, chemin des Papayes - 39100 - 68573 Dairies Cedex

Attestation d'indépendance

« Je soussigné Laurence CASSAGNE, Gérant du Cabinet AGENDA, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations ;
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission ;
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions ;
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission, et notamment :
 - N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit ;
 - Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit. »

AGENDA DIAGNOSTICS
 DOMITIA EXPERTISES
 442, av. Jean Prouvé - 30900 NIMES
 Tél.: 04 66 82 40 00 - Fax : 04 67 55 54 63
 RCS NIMES 442 121 212 - SIREN 442 121 212
 RCS NIMES 442 121 212 - ARE 7112B
 N° FR 73752